

ÉDITO | BONNE RENTRÉE PROFESSIONNELLE ET SYNDICALE

L'été n'ayant pas rempli ses promesses quant à la dose nécessaire de soleil pour faire le plein d'énergie, j'espère que malgré tout vous avez réussi après vos deux premières semaines de vacances (de convalescence) à reprendre la forme pour une année qui sera remplie tant au niveau professionnel que syndical.

La rentrée représentera pour certains d'entre vous une première, pour d'autres une routine (pas toujours facile) et finalement pour les veinards(es), la dernière.

La rentrée, comme à chaque année, vous impose dans un temps record de préparer l'accueil de vos élèves ainsi que l'ensemble des tâches qui ne se comptent plus afin que celle-ci soit une réussite. Nous espérons qu'elle s'est déroulée sans trop de problèmes quant à la préparation physique des différents lieux de travail.

La rentrée est aussi le moment de se rappeler les uns aux autres que notre semaine de travail est de 32 heures et que tout le temps supplémentaire sans rémunération que nous consacrons à notre travail nous prive de ces magnifiques moments que nous pourrions consacrer à notre famille, à nos amis et à nous-mêmes.

La rentrée est aussi l'occasion de mettre en application la directive du ministre de l'Éducation visant au respect du rôle des enseignant(e)s dans l'évaluation des apprentissages.

Nous aurons l'occasion d'approfondir au cours de cette année certains de ces sujets.

Cette année, le SEPÎ devra entreprendre la négociation avec la CSPÎ afin de renouveler l'Entente locale et les arrangements locaux. Comme vous pouvez l'imaginer, cette entente exigera de la part du SEPÎ, des membres du

comité de négociation, des délégué(e)s et de tou(te)s les enseignant(e)s une implication à divers degrés qui sera complémentaire.

Au niveau politique, la nouvelle année de travail débute avec le gouvernement qui nous annonce finalement une grande nouvelle: il n'y aura pas de coupe cette année et le réinvestissement en éducation est commencé. Quelle grande nouvelle...

Ce réinvestissement devrait être à la hauteur des coupures que l'éducation a subi ces dernières années avant que nous puissions palier aux effets dévastateurs de celles-ci et l'augmenter de façon plus que substantielle si l'éducation était vraiment une priorité du gouvernement.

Les paroles et les beaux discours ne suffisent plus. Le gouvernement doit appuyer, par ses actions, tous ces beaux discours et ces belles paroles.

Comme vous pouvez le constater, cette année professionnelle et syndicale sera encore une fois bien chargée. Ensemble, et seulement tous ensemble, nous pourrions y arriver.

Je profite de l'occasion pour souhaiter un excellent retour dans l'équipe à Josiane Gratton, précieuse conseillère au SEPÎ. Nous sommes plus qu'heureux de la retrouver après son congé de maternité.

Je souhaite également à tous les membres du SEPÎ une très bonne année de travail 2017-2018 au nom des membres du conseil d'administration, réunis de façon extraordinaire au CA de la rentrée la fin de semaine dernière afin de planifier le travail pour cette nouvelle année.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

AGENDA

BUREAUX FERMÉS

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés le lundi 4 septembre prochain pour la Fête du Travail.

CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

>> **Le mercredi 13 septembre 2017 à 16h15:** conseil des personnes déléguées (CPD) à l'Église Notre-Dame d'Anjou

CONSEIL FÉDÉRATIF

>> **Les 20, 21 et 22 septembre 2017:** conseil fédératif (CF) de la FAE à Granby



De gauche à droite: Pierre-Luc Gagnon (secrétariat-trésorerie), Brigitte Bienvenue (1^{re} vice-présidence), Chantal Poulin (3^e vice-présidence), Annie Primeau (2^e vice-présidence) et Serafino Fabrizi (présidence).

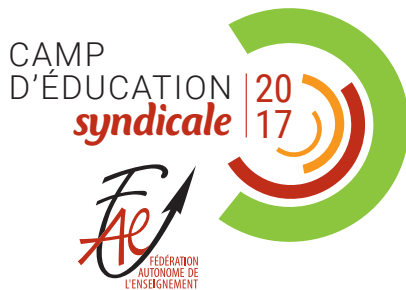
NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une nouvelle équipe vous représente maintenant au conseil d'administration du SEPÎ! Nous sommes très heureux et fébriles devant ce nouveau défi. Notre petite expérience est largement compensée par notre grande motivation à travailler ensemble et avec vous, pour bien vous représenter. Nous nous approprions nos dossiers et nos nouvelles fonctions au mieux de nos capacités et nous débordons d'idées pour faire en sorte que le SEPÎ puisse continuer d'évoluer afin de correspondre toujours plus à ce que désirent ses membres.

Toute l'équipe du conseil d'administration du SEPÎ vous souhaite une excellente année scolaire.

■ Le conseil d'administration du SEPÎ

RAPPEL | CAMP D'ÉDUCATION SYNDICALE FAE 2017



Quelques places sont à combler pour le camp d'éducation syndicale de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qui se tiendra du 12 au 14 octobre à Orford. Le camp d'éducation syndicale est une occasion unique de mobiliser les membres, de les outiller, de favoriser les discussions et de renforcer le réseautage. Les places seront offertes en priorité aux personnes ayant moins de 5 ans d'expérience syndicale. Vous trouverez le programme préliminaire du camp au lien suivant: www.lafae.qc.ca/camp2017.

Les personnes intéressées doivent écrire à chantalpoulin@sepi.qc.ca.

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

INFO | ABSENCE LIÉE À LA RENTRÉE DE VOTRE ENFANT AU PRÉSCOLAIRE

Si vous avez été invité(e) ou convoqué(e) à accompagner votre enfant d'âge préscolaire lors de la rentrée et que vous avez dû vous absenter du travail, voici ce que vous devez faire:

Fournir à la commission scolaire une copie de la convocation ou de l'invitation reçue et demander à ce que l'absence soit traitée à titre de congé spécial (force majeure), tel que prévu dans l'Entente locale.

Ainsi, vous éviterez que cette absence soit comptabilisée à titre de congé pour responsabilité parentale ayant pour conséquence de diminuer votre banque annuelle de congés de maladie.



■ Josiane Gratton | josianegratton@sepi.qc.ca

APPEL DE CANDIDATURES

NÉGOCIATION DE L'ENTENTE LOCALE ET DES ARRANGEMENTS LOCAUX ENTRE LE SEPÎ ET LA CSPÎ

Sollicitation de candidatures pour le remplacement d'un membre du comité de négociation locale du SEPÎ

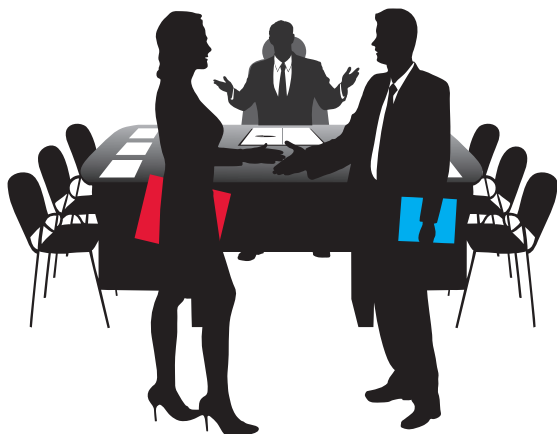
Dans le cadre de la négociation locale, nous sollicitons vos candidatures afin de remplacer Annie Primeau sur le comité de négociation du SEPÎ à titre de **représentante du primaire**, car cette dernière siège dorénavant au conseil d'administration.

Rôle des membres du comité : Les membres seront partie prenante durant toutes les étapes menant au dépôt des demandes du SEPÎ et siégeront à la table de négociation du SEPÎ et de la CSPÎ.

Pré-requis : Être membre du SEPÎ.

Disponibilité : Être disponible pour la durée de la négociation afin d'assister à de nombreuses réunions pouvant avoir lieu de jour ou de soir.

Durée du mandat : Durant l'année de travail 2017-2018 (possibilité de prolongation).



Le formulaire pour soumettre votre candidature est disponible en page d'accueil du site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca.

La date limite pour nous faire parvenir votre candidature est le vendredi 8 septembre 2017 à 13h00.

Les membres du conseil d'administration, après étude des candidatures, feront une recommandation au conseil des personnes déléguées (CPD) qui désignera alors les membres de ce comité, tel qu'il est prévu aux *Statuts et règlements* du SEPÎ.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

COMMUNICATIONS

Si ce n'est déjà fait, prenez quelques instants pour vous inscrire à notre infolettre sur la page d'accueil de notre site Internet (www.sepi.qc.ca). L'infolettre est transmise à chaque semaine et vous y retrouverez, entre autres, le contenu du **TOPO** de la semaine.

La page Facebook sera également un incontournable véhicule d'information. Nous vous invitons à nous suivre pour ne rien manquer.



■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

APPEL DE CANDIDATURES



COMITÉS PERMANENTS DU SEPÎ ET DÉLÉGATION DU SEPÎ AU CONSEIL FÉDÉRATIF DE LA FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT (FAE)

Le temps presse! Notre délégation à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ainsi que certains comités permanents au SEPÎ devront se réunir très bientôt. C'est pourquoi l'appel de candidatures se fait dès maintenant afin que nous puissions procéder aux élections des membres qui y prendront part lors du conseil des personnes déléguées (CPD) du 13 septembre prochain.

Vous désirez vous impliquer davantage au sein de votre organisation syndicale? Faire partie d'un comité ou d'une délégation est une excellente opportunité. C'est avoir une voix qui s'exprime, c'est influencer les prises de décisions afin de changer ou d'améliorer les choses. **Tout membre du SEPÎ, indépendamment de son expérience**, peut siéger au comité ou à la délégation qui l'intéresse. Prenez le temps de consulter le *cahier descriptif des comités et délégations syndicales du SEPÎ* qui se trouve sur notre site Web, sous l'onglet «les comités statutaires». Siéger à un comité est une expérience enrichissante et épanouissante.

Nous ferons un deuxième appel, dans le prochain **TODO**, pour les comités temporaires du SEPÎ.

Pour poser votre candidature ou pour quelque question que ce soit, nous vous invitons à communiquer avec nous. **Seules les candidatures déposées avant 13h00 le vendredi 8 septembre 2017 seront présentées et feront l'objet d'élections au CPD du 13 septembre.** Actuellement, toutes les places sont mises au jeu. Nous commençons par une première étape en appelant les candidatures pour:

Les comités permanents du SEPÎ:

- le comité de finances
- le comité de discipline
- le comité d'élection et de référendum
- le comité des statuts et règlements

Les comités de la convention et de la LIP:

- le comité paritaire pour les élèves à risque et HDAA
- le comité de perfectionnement
- le comité consultatif EHDA

La délégation du SEPÎ à la FAE:

- le conseil fédératif (CF)

La délégation (composée de membres du conseil d'administration du SEPÎ et de membres) représente l'ensemble des membres du SEPÎ lors des rencontres du CF. Celles-ci se tiennent sur une période de 2 à 3 jours sur une base mensuelle. Quatre (4) d'entre elles ont lieu, en alternance, chez nos collègues de l'Outaouais et de la Haute-Yamaska (les autres se tiennent à Laval). La participation à cette instance de la FAE s'adresse à **tous ceux et celles qui désirent s'impliquer syndicalement** en approfondissant leurs connaissances des rouages et des dossiers de l'organisation afin de les mettre éventuellement au service des membres. Pour plus de détails à ce sujet, contactez Chantal Poulin au 514-645-4536 ou par courriel à l'adresse suivante: chantalpoulin@sepi.qc.ca.

- Le conseil d'administration du SEPÎ

INFO | CHANGEMENT À LA LIP CONCERNANT LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est dorénavant possible d'élire des enseignants substitués au conseil d'établissement.

Il ne peut y avoir plus de membres substitués que de membres officiellement élus du conseil d'établissement aux séances de chacun des conseils d'établissement.

- Brigitte Bienvenue | brigittebienvenue@sepi.qc.ca

Le **TODO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ). Tiré à 2600 exemplaires, le **TODO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ)
745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9
Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951
Par courriel: topo@sepi.qc.ca